

---

## Somali Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2024

---

### Résumé exécutif

Le rapport national de la Somalie au comité scientifique de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) fournit une analyse approfondie des pêcheries somaliennes, en mettant l'accent sur la collecte de données, la structure de la flotte et les initiatives de conservation. Le rapport souligne le vaste potentiel marin de la Somalie, étayé par son long littoral et sa zone économique exclusive (ZEE) productive, qui abrite d'abondantes espèces pélagiques migratrices, en particulier le thon. À la suite de troubles civils, les données sur la pêche en Somalie étaient principalement inexactes, mal déclarées et fortement sous-estimées par la FAO/CTOI jusqu'à ce que de récents efforts de collecte de données nationales clarifient les niveaux de capture réels de la nation.

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)

Des initiatives récentes, menées par le groupe de travail sur la collecte des données de pêche (FDCWG), ont permis de mettre en place un système solide de suivi de la pêche artisanale. Ce système comprend l'utilisation de journaux de bord, un programme d'observation et l'échantillonnage au port dans les principaux sites de débarquement afin de recueillir des données fiables sur la composition des captures et l'effort de pêche. Le renforcement de la formation des collecteurs de données et l'utilisation d'outils numériques pour l'enregistrement ont permis d'améliorer la précision des données et le respect des exigences de la CTOI.

La conservation des espèces vulnérables, telles que les requins, les tortues marines et les oiseaux de mer, est une priorité de la nouvelle loi somalienne sur la pêche, qui interdit les pratiques de pêche nuisibles et impose des protocoles de manipulation et de remise à l'eau en toute sécurité. Le rapport décrit également les futurs programmes de recherche sur des espèces telles que les raies mobulidées et les requins océaniques à pointe blanche, dans le but d'identifier les zones d'alevinage et d'améliorer les taux de survie après la remise à l'eau. Ces efforts soulignent l'engagement de la Somalie en faveur d'une gestion durable de la pêche et de l'alignement sur les normes internationales de conservation, renforçant ainsi son rôle régional dans la zone de compétence de la CTOI.